LA GARANCE Voyageuse
Association loi 1901

Conseil d'Administration du 11 janvier 03, Gîte de Cratoules, Issirac (Gard)

Administrateurs présents : François BRETON, Hélène FOULON, Guillaume LEMOINE, Marc PHILIPPE, Frédéric RENIER, Pierre SELLENET.

Invités : Géraldine BARELLI (salariée), Agnès GANDON (salariée), Philippe JESTIN (salarié).

Excusés : Bertrand BARD, Myriam BISSARDON, Chantal BRULÉ, Emmanuelle MORINIÈRE, Stéphane MORINIÈRE, Emmanuel RIAT.

- **Point financier**

Agnès G. nous présente les résultats (provisoires) de 2002 ainsi que le prévisionnel (provisoire aussi) pour 2003.

À la lecture de ces documents, on peut constater un fort taux de réabonnement pour deux ans. Il est fort probable que cet état de fait est dû à un tarif un peu bas par rapport au tarif d'abonnement pour un an. Il semble judicieux de réduire l'écart de prix entre les deux durée d'abonnements, dès la prochaine augmentation (automne 2003).

Agnès G. signale que le déséquilibre du budget n'est pas conjoncturel, mais bien structurel.
Plusieurs solutions pour remédier à ce problème sont évoquées.
L'insertion de publicité ne semble pas la solution idéale : l'apport financier est assez faible et l'image de *La Garance* risque d'être dépréciée. Cette solution peut-être ponctuellement retenue si les annonceurs sont en accord avec l'éthique et l'objet de la revue.
La piste des subventions est retenue, la revue étant encore assez peu subventionnée.
À voir aussi, les retombées de la prochaine mise en ligne sur le site du paiement électronique.

- **Bilan promo 59**

6000 envois, adresses extraites de notre fichier (prospections) ont été traités par Presse Pluriel (Impression du courrier et expédition). Nous avons reçu 133 retours (soit 2,20 %). 103 numéros ont été achetés (répartis en 74 commandes) ce qui représente une valeur de 628 . 34 abonnements d'un an ont été enregistrés (767) et 25 de deux ans (950). Les retours financiers bruts s'élèvent à 2 345 .
Le coût de l'opération était de 2 936 .
Les retours ne sont donc pas, à ce jour, suffisants pour couvrir les dépenses engendrées par le mailing (les frais de poste sont particulièrement élevés). L'opération est déficitaire de 591 .

- **Épargnes solidaires :**

Après étude des différents produits d'épargne solidaire présentés par Agnès G., le CA décide d'opter pour la Nef. L'épargne de La Garance sera divisée en trois partie. Une partie sur *le Compte épargne nature* (8 000 placés à 3 - 4,5 % avec un compte bloqué sur 25 mois), une seconde partie sur le *Livret crédit coopératif Nef* (16 000 placé à 2 %, compte non bloqué). La somme restante (environ 8 000) restera sur le compte d'épargne de la Poste (compte non bloqué).

- **Gestcom, Sage et compagnie**

Rappel (Ca du 28/09/02) : *Dans l'objectif d'optimiser la gestion des abonnements et d'améliorer la comptabilité, il a été décidé lors des précédents CA d'acquérir une mise à jour du logiciel comptable actuel (Sage comptabilité 10.10) et un logiciel de gestion commercial compatible avec la comptabilité (Sage gestcom). Un serveur permet le lien entre ces deux logiciels. Une formation de deux jours et demi était nécessaire pour mettre en place ces logiciels et acquérir les compétences pour les utiliser.*
Durant puis après cette formation, de nombreux points noirs sont apparus : problèmes avec certaines fonctions de la nouvelle version du logiciel comptable, non-fonctionnalité du serveur, nécessité d'un troisième poste uniquement dédié au serveur (ce qui n'avait pas été signalé au préalable), impossibilité de transfert des données de 4D (actuel logiciel de gestion des abonnements) vers le nouveau logiciel et enfin formation mal adaptée à nos besoins.
À ce jour il ne nous est donc pas possible d'utiliser ces nouveaux matériels.
Pour résoudre ces problèmes, Hélène F. a écrit un courrier au « vendeur-formateur », le sommant de nous fournir les éléments nous permettant de solutionner l'ensemble de ces difficultés.

Depuis, aucune solution ne nous a été apportée par le « vendeur-formateur » (M. Farret), qui s'est cependant permis de réclamer la partie non payée de la formation (nous lui avions préalablement proposé ce règlement dés qu'il aurait résolu les différents problèmes).
Une personne travaillant pour une entreprise spécialisée dans l'environnement Mac, nous expliquait que la solution que nous a vendue M. Farret ne pouvait pas fonctionner : Gescom n'est pas nécessaire, il convient de construire un pont depuis 4D (logiciel actuellement employé pour la gestion des abonnés) vers Sage-compta (1000). Il s'avère donc que nous avons réalisé une formation et acquis un logiciel inutile (Gescom), logiciel apparemment non-revendable.
Guillaume L. nous prépare un courrier argumenté mettant en évidence les lacunes de la formation et les vices de la vente, courrier exigeant le remboursement intégral du logiciel ainsi que des frais de formation portés par La Garance.

- **Site Internet**

- Il est fonctionnel depuis fin novembre. Son architecture s'appuie sur le travail du stage d'Hélène GRISET.
- Un compteur est installé sur la page plan du site. Les chroniques Internet de Marc P., ainsi que les « question de lecteur » ont aussi été mises en ligne.
- Depuis sa mise en ligne, on compte au moins une commande Internet par semaine.

À venir :
- Mise en ligne de l'index des revues (Cf. convention avec *Tela* et discussion en cours pour savoir s'il est possible d'apporter des modifications sur la base de donnée faite par Tela).
- Moteur de recherche sur le site.
- Prochaine possibilité de paiement en ligne.
- Mise en ligne de documents bota (dépliants et articles).
- Création d'un groupe de travail (équivalent au comité de lecture de la revue), ayant pour objectif d'échanger des idées, des propositions et de valider le contenu et les documents diffuser sur le site (personnes conviées : membre du CA, du CR, adhérents).
- Mise en ligne des pages principales en anglais (coordinateur Marc P.), néerlandais (coordinateur : Guillaume L.), italien (coordinateurs : Géraldine B. et Guillaume L.).

- **Stage informatique**

L'Université de Montpellier (DESS-Informatique appliquée aux organisations) nous propose d'accueillir un étudiant de fin de Cursus pour un stage de 3 à 4 mois (juin, juillet et août 2003).

Géraldine encadrera le stagiaire. Il est important que ce stagiaire soit autonome tant d'un point de vue matériel (il est nécessaire qu'il possède son ordinateur) que professionnel.
L'organisation des locaux devra être revue en vue de l'arrivée de ce stagiaire.
Plusieurs sujets pourraient être retenus. La mise en ligne de la bibliothèque est reportée car des modifications de fond doivent au préalable être apportées.
Guillaume L. propose la mise en place d'un agenda (actualité botanique, salon, expo) au sein du site internet, qui serait renseigné et mis à jour par les annonceurs eux-mêmes, selon un formulaire préétabli par *La Garance*. Il est encore possible de travailler sur la création de CD-rom didacticiels (livrets messicoles, livrets bota, fiches pratiques…).
Enfin il pourrait être envisagé de rassembler l'ensemble des numéros épuisés sur CD-rom, avec index, à l'attention des lecteurs. Cette solution présente l'intérêt de permettre un retour financier.
Le choix du sujet de stage est remis à plus tard.

- **Matériel informatique et compagnie :**

- À ce jour, nous n'avons de connections Internet que sur le PC, les modems des Mac ayant grillé. Un nouveau routeur est arrivé chez notre fournisseur informatique. Ce dernier devrait venir l'installer prochainement et mettre en place le système de réseau.
- La vitre du scanner étant rayée elle serait à changer ; ou le scanner lui même, car il n'est plus tout jeune.
- François B. souhaiterait disposer d'un fax pour simplifier ses taches après son départ de St Germain.

- **Point sur l'édition des livrets botaniques (Graminées, fougères) :**

La subvention demandée auprès du Ministère de l'environnement nous a été refusée pour cause budgétaire.
Il est décidé d'auto-éditer le livret graminées, en réduisant le tirage à 3000 exemplaires. François B. se charge de contacter Transfaire (qui a réalisé et édité le nouveau dépliant Garance), pour qu'ils nous proposent un devis comprenant maquette et impression. Philippe J. se charge de rassembler un comité de lecture.

- **Bilan promo Noël :**

3069 envois, adresses extraites de notre fichier (fiches abonnés), ont été traités par Presse Pluriel (Impression du courrier et expédition). Nous avons reçu 46 retours (soit 1,49 %).
L'opération n'est pas encore terminée, mais comme pour la promo 59, Les retours (1024) ne sont pas, à ce jour, suffisants pour couvrir les dépenses engendrées par le mailing. : 1455,33
Pour 2003, il pourrait être envisagé d'encarter la promo Noël dans le numéro d'automne, ce qui permettrait de réduire les frais de poste.

- **Prochains numéros :**

Le prochain numéro (61) sera le spécial « plantes et parfums », piloté par Hélène H. et Yves Maccagno. Ce numéro sera particulièrement épais. Il est en cours de relecture.
Différents articles sont déjà programmés pour les numéros à venir (à partir du 62) : un dossier sur les plantes tinctoriales, Muséum et botanique, l'amadouvier et ses usages, la gemmothérapie, Plaidoyer pour les lianes, Contes et Baobab (par Marc P.), un dossier populiculture suite à un contact de Guillaume L.

- **Prochaines maquettes :**

Hélène F. souhaite arrêter de réaliser la maquette. Géraldine est partante pour prendre le relais. Le numéro 61 sera co-maquetté par Hélène et Géraldine. À partir du 62 Géraldine devrait voler de ses propres ailes.

Bois tropicaux
Un courrier à l'attention des principaux revendeurs de bois tropicaux auprès du grand public a été préparé par Guillaume. Il est sur le point de partir. Quelques adresses supplémentaires (vente par correspondance) ont été rajoutées.

Les Amis de la Terre sollicite *La Garance* pour une nouvelle campagne concernant la réforme de la politique forestière de l'Agence française du développement.

Dans les premiers documents d'appel à soutien, *Les Amis de la Terre* postulent que l'AFD doit stopper toutes aides aux entreprises forestières pour la mise en place des plans de gestion durable dans le bassin du Congo en considérant que leur financement doit être entièrement à la charge des entreprises forestières. Cette exigence ne semble pas aller dans le bon sens. Les derniers documents reçus sur la campagne semblent avoir changé d'approche.
La campagne demande que l'AFD réforme sa politique avec :
- une réorientation des aides vers des projets à assise communautaire.
- une aide aux États africains pour renforcer les administrations forestières.
- une suspension des aides aux entreprises impliquées dans l'exploitation illégale.
- La mise en place d'un système d'évaluation et de contrôle des aides.

Le Ca décide de soutenir la campagne sous réserve que l'approche initiale ait bien été modifiée. Une brève ou un article seront publiés dans la revue.

- **Décentralisation et Assises régionales de libertés locales.**

Suite à la mise en place de comités locaux (départements) en vue de la préparation des Assises régionales, *La Garance* a envoyé une contribution au préfet de la région Languedoc-Roussillon, demandant que la gestion des parcs nationaux et des réserves naturelles nationales demeurent gérées par l'État.

- **Adhésion au Bureau Européen de l'Environnement :**

Il a été décidé de ne pas adhérer au *Bureau Européen de l'Environnement*.

- **Mandat de représentation à Tela botanica :**

Géraldine B. et Pierre S. sont mandatés pour représenter *La Garance* au CA de Tela botanica.

- **Prochaine AG :**

La date fixée pour la prochaine AG est reportée aux 5 et 6 avril 2003. Le lieu reste à définir.

Le Vice-président,
François Breton

Le secrétaire de séance
Philippe Jestin